Pas de couvre-feu pour Suez et Veolia

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
November 2020

Pas de couvre-feu pour les deux sœurs z'ennemies et encore moins la nonchalance du confinement. Octobre et dÃ©but novembre ont Ã©tÃ© chahutÃ©s. En rÃ©sumÃ©, le feuilleton peut Ãªtre apprÃ©hendÃ© de la maniÃ¨re suivante :

Dimanche 4 octobre

Suez fait part de l'Ã©chec des discussions avec Veolia

Lundi 5 octobre

Veolia acquiert auprÃ¨s d'Engie 29,9 % du capital de Suez et confirme son intention d'en acquÃ©rir le contrÃ´le

Le Conseil d'administration d'Engie accepte l'offre de Veolia pour le rachat de sa participation dans SuezÂ Â

Mardi 6 octobre

Laconique : par un communiquÃ© non titrÃ© (c'est dire l'empressement et l'Ã©nervement), Suez prend acte de la reprise par Veolia de 29,9 % de son capital, d'une maniÃ¨re hostile et dans des conditions inÃ©dites et irrÃ©guliÃ¨res. Le groupe confirme qu'il mettra en œuvre tous les moyens Ã sa disposition pour prÃ©server les intÃ©rÃªts de ses salariÃ©s, de ses clients et toutes ses parties prenantes, notamment pour assurer un traitement Ã©galitaire et juste de tous ses actionnaires, et Ã©viter une prise de contrÃ´le rampante ou un contrÃ´le de fait.Â CommuniquÃ©Â

Lundi 9 octobre

Le Tribunal judiciaire de Paris ordonne la suspension de l'opÃ©ration

Veolia fait appel de la dÃ©cision du juge des rÃ©fÃ©rÃ©s du Tribunal judiciaire de ParisÂ

Mardi 3 novembre

Veolia renforce son intention concernant le dÃ©pÃ´t de son projet d'offre publique d'acquisition

Â

Pour bien apprÃ©hender les enjeux et stratÃ©gies Ã l'œuvre, H2O conseille la lecture de la chronique de Marc LaimÃ© :Â DerriÃ¨re la fusion Veolia-Suez, le rÃªve d'un GAFAM franÃ§aisÂ plus, toujours du mÃªme auteur :Â Veolia-Suez : genÃ¨se d'une affaire d'Ã‰tat